**Compte-rendu du ce du 16/06/2016**

**1) Lecture et approbation du procès-verbal de CE du mois de mai 2016**

Philippe lit le compte-rendu du CE du mois de mai 2016. Xavier demande à ce que les dates d’inventaire de l’ali-ls et la maison & loisirs soient changées (1er au 02 juin 2016 au lieu de 30/05 et 01/06/2016) ce qui sera fait. Il est approuvé à l’unanimité.

**Philippe souligne que les hôtesses de caisse en caisse minute et caisse rapide ont de plus en plus de mal à se faire remplacer pour les pauses et qu’elles se retrouvent seules. Mélanie lui dit qu’une réunion CODIR est prévue le 20 juin 2016 et qu’elle en parlera à l’encadrement caisse.**

**2) Les résultats économiques du mois de mai 2016**

Le CA : -2.5% La fermeture de Lescar impacte toujours aux alentours de 2.5% Clients : +0% Article : -3% C’est un bon mois de mai. La casse est un peu haute : +1.30% Le taux de marge est à 21.55% ce qui est une belle victoire. Le cash-flow est à 65000€. L’objectif est atteint. Il faut faire attention aux stocks. Merci Mélanie de mettre tout ça sous forme de tableau

**3) Les résultats ressources humaines du mois de mai 2016 (magasin et drives)**

Nous sommes 489 collaborateurs pour 452 en 2015 soit 54 CDD pour 18 en 2015 et 414 CDI pour 428 en 2015. Les frais de personnel sont à 13.42% pour 13.27 en 2015. Le taux d’absentéisme est de 10.13% pour 8.04% en 2015.

Pour Bizanos : 50 collaborateurs pour 43 en 2015 soit 4 CDD pour 2 en 2015 et 45 CDI pour 41 en 2015 et 1 contrat spécial.

Pour Tarbes : 20 collaborateurs pour 17 en 2015 soit 1 CDD pour 1 en 2015 et 19 CDI pour 16 en 2015. Merci Mélanie là-aussi de mettre tout ça en tableau.

**4) Les comptes du CE du mois de mai 2016 et le 0.2%**

Sur le compte 1 des œuvres sociales, il y a 14676.02€. Il faut y enlever 7050€ des cartes fêtes de mères/pères et les cartes de 10€. Sur le compte 2, il y a 10050.02€ et sur le compte3, il y a 5727.01€. Une convention a été reconduite avec le crédit agricole. Une formation ADMIN est prévue au mois de septembre pour les élus du CE qui coûtera 1229€ (6personnes) et qui sera enlevé sur le budget de fonctionnement du comité d'entreprise

**5) Information et consultation sur le remodeling du magasin**

Xavier nous présente le schéma du remodeling à venir. Il concernera le non alimentaire et l’espace bio. Philippe demande quand est prévu le remodeling du frais , Xavier lui répond pour Fin 2017, début 2018 . Les membres du CE donnent un avis favorable.

**6) FO) Poly-activité, le point**

Mélanie nous dit qu’il n’y a rien de nouveau.

**7) FO) Drives Bizanos et Tarbes : CA, commandes, taux de promesse etc**

Mélanie je te laisse mettre tous les chiffres sous forme de tableau. Merci, pour Xavier les résultats sont bon autant sur bizanos que sur Tarbes .

**8) FO) Mozaïc, le point : stocks, ruptures etc…**

Sem ruptures stocks

17 290 140

18 497 281

19 487 259

20 761 562

21 423 235

**Philippe demande à ce que les flasher des ruptures soient accessibles car ils sont souvent introuvables et surtout qui en est plus .**

**9) FO) Inventaires, le point**

Pas de point aujourd’hui car les résultats ne sont pas encore sortis. Il en sera discuté au prochain CE. Xavier félicite les équipes pour l’organisation. Il faudra mieux ranger à certains endroits (risque d’erreurs). Il y a eu des soucis sur la bijouterie et l’inventaire sera refait dans la nuit du 20 au 21 juin 2016.

**10) FO) Information sur les demandes des congés sabbatiques, de congés solidarité internationale et de congé ou de période à temps partiel pour la création d’entreprise et de la suite qui leur a été donnée.**

Mélanie nous dit qu’il n’y a pas eu de demande depuis 1 an et demi. Les demandes ont été des demandes de congés sabbatiques ou sans solde.

**11) Information et consultation sur le bilan de l’accord d’entreprise relatif à l’emploi des travailleurs handicapés.**

Le dossier a été présenté en CHSCT le 8 juin dernier et celui-ci a donné son accord. Mélanie nous expose en détail le dossier remis avec la convocation. Le CE émet un avis favorable.

**12) Rapport sur le fonctionnement du service de la médecine du travail de l’établissement et celui sur l’activité du médecin du travail.**

Le bilan a été présenté lors du dernier CHSCT. Il nous est détaillé par Mélanie.

**13) Information et consultation sur la base de données économiques et sociales BDES**

Un dossier national nous a été remis. La présentation est faite par Mélanie. Le CE donne un avis favorable.

**14) Information sur un changement d’horaire collectif ponctuel sur les épiceries dans le cadre du remodeling**

Une trame nous est remise sur la modification des horaires ponctuelle suite au remodeling. Le CE donne un avis favorable.

**15) Point CE sur la PP du trimestre passé.**

Le taux t1 (résultat) est à 0, le t2 est à 0.25% et le t3 est à 0. La part est à 13€53 et le taux société est 0.05% soit un taux global de 0.30%. Le déficit est rattrapé donc pour la prochaine PP il n’y aura pas de déficit.

**16) FO) Tournoi de pétanque, le point**

Cela s’est bien passé. Il a duré de 9h30 à 16h30. Le coût est de 195.31€ (coupe et repas) pour un nombre de 27 personnes .

**17) FO) Tournoi de soccer, le point**

Le coût est de 1427.42€ (coupes, salle, bubble et repas) et ce pour environ 90 a 100 personnes.

**18) FO) Quel est le coût di CICE pour l’année 2015 et 2016 sur le magasin de Pau.**

Xavier nous dit qu’il n’y a pas de chiffre pour 2016 car il est versé en décembre. Pour 2015, le magasin a perçu 537894€ de l'état .

**19) FO) drive Bizanos et Tarbes, le point**

Déjà vu au point 7

**20) FO) Temps de trajet pour les formations, le point. Peut-on savoir quand il y a eu du retard sur la route ce que devient ce temps non planifié. A-t-on accès au compteur temps**

Pour le cas évoqué, cela a été géré dans le compteur temps et le retard dû à l’accident a été pris en compte. Les relevés du compteur temps n’apparaissent pas encore sur la borne RH. Néanmoins, il peut être demandé au service du personnel.

**21) FO) Pourquoi l’hôtesse de caisse récemment interpellée par la sécurité et emmenée au local interpellation n’a pas été assistée par un élu comme l’y autorise le règlement**

La personne incriminée était une stagiaire. Il lui a été demandée d’écrire une lettre reconnaissant comme quoi elle avait volé ce qui est strictement interdit par la loi. De plus l’hôtesse était mineure. Son père a été appelé. Philippe demande à ce qu’un sérieux rappel à l’ordre soit fait à la personne ayant ordonné de faire la lettre et si cela devait se renouveler, l’inspection du travail serait averti de ces pratiques hors la loi.

**22) FO) Congé d’été : ne doit-il pas y avoir d’équité entre collaborateurs et peut-on rappeler la règle.**

Oui, il doit y avoir équité. Les congés sont donnés en fonction de la bonne organisation du périmètre.

**23) FO) Climatisation au local sécurité : insuffisance du système, un ventilateur tourne quasiment en continu. Un devis devait être fait pour le rajout d’un deuxième, où en est-on**

Effectivement, cela avait été demandé lors d’un précédent CE mais cela a été oublié. Le devis va être demandé

**24) FO) Quel est la fréquence de passage des GDI car il semblerait que ce ne soit pas la même chose partout**

La GDI se passe une fois par an quand le seuil des 36 est atteint autrement il y a une GDI intermédiaire au bout de 6 mois. Une absence de longue durée ou un changement d’affectation peut modifier le cycle de la GDI.

**25) FO) Plateau rosé : pourquoi ne pas le laisser plus alors que cela a pris beaucoup de temps pour l’installer et que ce plateau dure plus longtemps dans d’autres régions**

Le plateau rosé donne 1 image de spécialiste. Le CA est bien mais pas énorme, c’est pourquoi il a eu la durée d’un plateau normal. (8000€ de CA additionnel)

**26) FO) Horaires boulangerie, le point**

Une fiche d’irritants a été mise en place. Pour avoir un peu de recul, le délai par rapport à la mise en place semble trop court. Jean fait alors remarquer que les nouveaux plannings ont été faits pour 4 alors qu’il n’y a que 3 collaborateurs en place d’où la difficulté de la mise en place. Jean fait remarquer aussi que les avis donnés par les boulangers ne sont pas écoutés. Mélanie doit voir Guillaume pour voir ce qu’il en est.

**27) FO) Locaux de l’ancien drive de Lescar : que deviennent-ils et pourquoi y-a –t-il marqué à louer**

Les locaux sont difficiles à vendre et c’est pourquoi on essaie de les louer. Une partie du local est en cours de finalisation de location et des recherches sont cours pour finaliser le reste .

**28) FO) Contrat sénior non respecté pour une hôtesse**

Mélanie s’est renseignée. L’hôtesse de caisse n’a pas fait de demande. Il lui a été enlevé la plage caisse minute pour aller sur un autre mode d’encaissement ce qui n’a rien à voir avec l’accord sénior